

Greux Feuillet 169

N° 1  
NAISSANCE  
de

Augustine Catherine  
Adriene Ghislaine  
Charlier



Volume 1  
Folio 44  
Case 7  
du Registre de population

L'an mil neuf cent dix-neuf, le vingt-neuvième jour du mois  
d'Avril à une heure du soir par devant Nous, Eugène Jousset  
Écheyen, remplaçant l'officier public de l'état-civil de la commune  
de Lamontzée arrondissement judiciaire de Huy  
Province de Liège a comparu Charles Joseph Pierre journalier,  
âgé de vingt-hois ans, domicilié à Lamontzée  
lequel nous a présenté un enfant  
du sexe féminin né Hier à dix heures  
du soir en cette commune d'elui déclarant et de son  
épouse Marie Eugénie Bertrand, mariagée, âgée  
de vingt-un ans, domiciliée à Lamontzée et auquel  
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Augustine  
Catherine Adriene Ghislaine  
les dites déclaration et présentation faites en présence de Auguste Malvoz,  
secrétaire communal, âgé de cinquante six ans et de  
Jules Fraise, maçonier, âgé de soixante-neuf ans, domi-  
ciliés à Lamontzée

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous

Joseph Charlier

A. Malvoz

J. Fraise

J. Fraise

N°

2

## NAISSANCE

de

Firmin Maurice  
Ghislain  
Dépas

L'enfant dont l'acte de naissance est ci-joint a été reconnu par son père devant l'officier de l'état-civil de cette commune le 31 Décembre mil九零零年一月一日。

Volume 1

Folio 20

Case 3

du Registre de population

L'an mil neuf cent dix-neuf, le vingt-quatrième jour du mois d'Avril à dix heures du matin par devant Nous, Eugène Jeassin, échevin, remplacant l'officier public de l'état-civil de la commune de Lamontzée arrondissement judiciaire de Huy — Province de Liège a comparu Josse Dyle, sage-femme âgée de vingt-hois ans, domiciliée à Lamontzée —

laquelle nous a présenté un enfant

du sexe masculin né ce jour-d'hui à une heure du matin en cette commune de Dépas-Mario, Labachies, âgé de huit mois, domicilié à Lamontzée et auquel elle a déclaré vouloir donner les prénoms de Firmin Maurice Ghislain —

les dites déclaration et présentation faites en présence de Auguste Maloy, percepteur communal, âgé de cinquante-neuf ans et de Fernand Giloul, gendarme, âgé de vingt-hois ans domiciliés à Lamontzée —

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous l'enfant mentionné sous le n° 1, a été légitime par le mariage de Joseph Giloul et Maria Anna Dépas ses père et mère, résidant à Lamontzée, inscrit aux registres de l'état-civil de Lamontzée le vingt-huit de l'acte de naissance = off

de cette commune, sous le numéro quatre à Lamontzée le quatre octobre mil neuf cent vingt-huit  
L'Officier de l'état-civil.

N°

3

NAISSANCE

de

Joseph Jean-Baptiste  
Stas,

L'an mil neuf cent dix-neuf, le premier jour du mois de septembre, à dix heures du matin par devant Nous, Joseph Laby Bourgmestre officier public de l'état-civil de la commune de Hamoir, arrondissement judiciaire de Huy, Province de Liège a comparu Stas Eugène Joseph, homme d'âge de trente cinq ans, domicilié à Hamoir, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né Huy à cinq heures du soir en cette commune de lui déclarant et de son épouse Alinc Alphonse et Josephine Dock, mariagé à l'âge de trente ans, domiciliée à Hamoir et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Jean Baptiste.

les dites déclaration et présentation faites en présence de Auguste Maloy, secrétaire communal, âgé de soisante ans et de Félicie Jacquart, marchand serrurier, âgée de quarante sept ans domiciliés à Hamoir.

Volume 1

Folio 18

Case 6

du Registre de population

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous

Eugène Stas Alavoiz et Jacques Laby

N°

4

NAISSANCE

de

Edmond Antoine  
Florent  
Stas

L'an mil neuf cent dix-neuf, le vingt-hoisième jour du mois d'Octobre à onze heures du matin par devant Nous, Joseph Labey,  
Bourgmestre officier public de l'état-civil de la commune  
Lamontzé arrondissement judiciaire de Huy  
Province de Liège a comparu Jules Paschal Joseph Stas cultivateur,  
âgé de trente-cinq ans, domicilié à Lamontzé  
lequel nous a présenté un enfant  
du sexe masculin né Huy à onze heures  
du matin en cette commune d'auquel déclarant et de son  
épouse Hélène Marie Pochet, menuisier, âgée de  
vingt-neuf ans, domiciliée à Lamontzé et auquel il  
a déclaré vouloir donner les prénoms de Edmond  
Antoine Florent

les dites déclaration et présentation faites en présence de Auguste Malvoz,  
secrétaire communal, âgé de soixante ans et Joseph  
Charlotiaux, garde champêtre, âgé de soixante-sept ans,  
domiciliés à Lamontzé

Volume 1

Folio 43

Care 6

du Registre de population

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous

J. Stas A. Malvoz J. Charlotiaux J. Labey

N°

5

RECONNAISSANCE  
de  
TOMME Maurice  
Ghislain  
Depas



Volume

Folio

Case

du Registre de population

D. Feuille 103

L'an mil neuf cent dix-neuf, le ~~mercredi~~<sup>jeudi</sup> jour du mois de Décembre à trois heures du soir par devant Nous, Joseph Labye,  
Bourgmestre officier public de l'état-civil de la commune  
Lantonvillée arrondissement judiciaire de Huy  
Province de Liège a comparu ~~Maria Depas~~, ~~catherine~~ ~~âgée de~~ ~~deux ans~~,  
~~domiciliée à Lantonvillée~~ ~~laquelle se reconnaît pour être la mere~~  
~~de l'~~ <sup>1 2 3 4 5</sup> + que nous à présenté un enfant  
du sexe masculin <sup>16 17 18</sup> né qui a été inscrit sur les <sup>19 20 21 22</sup> registres de l'état civil  
de en cette commune <sup>16 17 18</sup> sous les prénoms de ~~Tommie~~  
Maurice Ghislain n° 2

les dites déclaration et présentation faites en présence de Donat Catoul dressé sur le champ,  
en la maison communale en présence de Alphonse Catoul,  
journalier, âgé de cinquante quatre ans et de Jules Star,  
cultivateur, âgé de trente cinq ans, domiciliés à Lantonvillée.

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous

Catoul Alphonse Depas Maria J. Labye aff. J. Labye